

pour 19 en Corrèze

Bulletin n°106 Février Mars 2019

L'ENSEIGNEMENT, L'EDUCATION, LA RECHERCHE, LA CULTURE



SITE DE DEPOT
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Prix : 0,3 €

Déposé le 07/02/2019

**Pour l'Enseignement,
l'Education, la Recherche,
la Culture
en Corrèze**

Bulletin trimestriel de la
section Corrèze de la
Fédération Syndicale
Unitaire

ISSN : 1259 - 3060.

CPPAP : 0720 S 07414.

Dépôt légal : à parution

Directeur de publication : J.L. Puydebois.

Réalisé et Imprimé par

nos soins dans nos

locaux

SPECIAL RETRAITE-ES de la FSU 19

Sommaire

Page 1 : Assemblée générale de la SFR FSU 19

Page 2 : Édito , stage syndical futur-es retraité-es

Page 3 : Activités de la SFR-FSU19

Page 4 : compte rendu audience Haut commissariat, manif de Tulle

Page 5 : CDCA et billet d'humeur

Page 6 : Billet d'humeur, Sortie annuelle de la SFR FSU 19

Photos : Bernard Combastel, J-Louis Puydebois, Bernard Delaunay.

Vous êtes invité-e-s à participer à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION FÉDÉRALE DES RETRAITÉ-E-S FSU CORREZE

Avec la contribution de

Marc Le Disert , membre de la Commission exécutive de la Section Fédérale Nationale
des Retraité-es de la FSU .

Le lundi 11 mars à 14 H 00

Dans les locaux du Conseil Général de la Corrèze, salle Gérard Bonnet

9 rue René et Emile FAGE à TULLE

Ordre du jour de l'Assemblée générale :

- 1 Accueil et ouverture de l'AG
- 2 Situation générale
- 3 Activité départementale
- 4 L'avenir des retraites par Marc le Disert
- 5 Sortie militante et gastronomique
- 6 Election du Conseil Départemental Fédéral des retraité-e-s
- 7 Questions diverses



Un pot de l'amitié clôturera nos travaux.

FSU Corrèze 26 avenue Guynemer 19100 BRIVE
Mel : fsu19@fsu.fr **Tel :** 05 55 86 19 59 **Site Internet :** sd19.fsu.fr
Page facebook : <https://www.facebook.com/fsu.correze/>

Éditorial:

Retraité-es, toujours déterminé-es.

La génération des « trente glorieuses » a perdu et maintenant elle voit jaune et c'est peut-être trop tard.

Elle a cru pendant des années que nos acquis étaient solides en oubliant toutes les luttes menées par nos parents et grands-parents pour les conquérir et en oubliant surtout de mener le combat pour les conserver. Elle a acheté, à crédit, des maisons à la campagne dont la revente ne leur permet même pas d'acquérir un appartement dans un centre ville où leur vie de retraité(e) serait bien plus confortable.

Depuis plusieurs années, les retraité(e)s voient leurs pensions amputées de façon spectaculaire, (revalorisation insignifiante, hausse de la CSG etc...) pendant que sont distribués des cadeaux aux milliardaires et au grand patronat.

Les services publics qui ne sont plus, pour bon nombre, que leur seul lien social disparaissent toujours au nom de cette satanée rentabilité. Beaucoup sont condamnés à survivre avec

des ressources limitées et sont, souvent, dans l'obligation d'aider et leurs enfants et leurs parents. Est-ce suffisant pour terminer ses jours avec un sentiment de vie aboutie ? Et que pourront-ils transmettre à leurs enfants ?

Le réel est devenu insupportable et la colère des « gilets jaunes » révèle bien la faillite du modèle néolibéral qu'une masse de personnes a décidé subitement de ne plus accepter. « *Subitement, le seuil de tolérance a cessé de s'élever et le réel devient, enfin, insupportable, ce qui pousse les gens à réagir* » note le psychologue Antoine Duarte.

Dans ce contexte, les retraité(e)s de la FSU, qui manifestent depuis plusieurs années contre le fait que les ponctions opérées sur leurs pensions servent à financer les cadeaux faits aux plus riches, sont plus que jamais déterminé-es. Leur colère ne faiblit pas, au contraire, elle grandit et nul doute que les luttes vont continuer et s'amplifier pour faire plier ce gouvernement qui nous méprise, nous ignore, mais n'oublie pas de nous pressurer.

Alain Guinot

Comme nous en avons maintenant pris l'habitude, tous les 2 ans, la SFR FSU19 co-organise avec la SD FSU et ses syndicats nationaux **un stage syndical en direction des futur-es retraité-es** des années n-1, n-2, n-3...

Si prendre sa retraite est une action naturelle pour un-e salarié-e, bien la préparer est, pour certain-es, un acte qui l'est beaucoup moins. D'autant plus que depuis quelques années, loi après loi, nous enchaînons un certain nombre de reculs

(en âge, en taux de pension avec le phénomène de la décote, d'augmentations diverses et variées, sauf de la pension, (CSG, mutuelles...)). De plus en plus de collègues sont également poly pensionné-es, ce qui entraîne également souvent des complications dans les calculs et sur les dates de départ possible...

De plus, Macron et son gouvernement vont soumettre au parlement une nouvelle loi, dès les européennes passées, qui ne peut qu'être pire que la dernière en date (nous

l'avons un peu dévoilée dans le POUR 105 de décembre 2018)...

Notre camarade Marc Le Disert de la SFRN apportera les dernières annonces connues des syndicats et nous divulguera l'analyse de la FSU...

Ce stage aura lieu le 12 mars au Collège J-Lurçat de Brive.

J-Louis Puydebois

Loi santé : le système de soins sous ordonnances

Dans le prolongement de la stratégie santé 2018-2022 adoptée en décembre 2017, le Président de la République a annoncé en septembre dernier, une réforme de grande ampleur du système de santé promettant de « restructurer notre organisation pour les 50 années à venir ». Dans cette perspective, le gouvernement a réalisé et diffusé un document de présentation du projet de loi relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé auprès des ARS. D'après ce document, la réforme projetée va transformer l'organisation territoriale de la santé, la formation et les carrières des professionnels de santé ; étendre le recours au numérique et à la télé-médecine sans consultation clinique préalable et « simplifier, harmoniser et sécuriser » le cadre juridique des soins. C'est donc un ensemble de réformes majeures qui pourraient transformer durablement le système de soins français. Mais le gouvernement veut aller vite en procédant exclusivement par ordonnances. Les débats sur ces réformes risquent donc d'être confisqués et confinés aux acteurs du système et aux lobbies. La FSU exige un véritable débat démocratique incluant tous les salarié-es, les usager-es, pour un système de soins publics amélioré échappant à la marchandisation et à la privatisation.

Extraits du texte action du CDFN des 22 et 23 janvier 2019

SFR-FSU 19: Des retraités actifs

Les retraités des syndicats de la FSU sont actifs au sein de la FSU et y prennent toute leur place: diverses réunions, avec les collègues en activité au sein du secrétariat de la FSU, organisation de stages (futur-es retraité-es) et de sorties sportives, culturelles et conviviales, assemblée générale chaque année...

Les axes importants dans notre fonctionnement se déclinent ainsi :

1 Tout d'abord l'organisation à chaque printemps de notre Assemblée Générale Départementale, avec depuis quelques années la venue d'un-e intervenant-e pour traiter, sous forme de mini conférence suivie de débat, un thème particulièrement important pour nous et qui nous concerne au 1er plan. C'est ainsi que nous avons sollicité:

Dominique Castellani (responsable FGR Régionale Limousin, Snui/impôts (Solidaires)) en 2014 pour nous parler de Fiscalité,

Sylvianne Pécon (directrice adjointe Ehpad de Terrasson, à l'origine de la création du SNICS-FSU) en 2015 a traité le sujet des Ehpad,

en 2016 Jean Louis Jayat (directeur MGEN 19) pour le référencement et les complémentaires, Janine Vaux (SNES FSU) en 2017 (membre du bureau national nationale de la Convergence des services publics) pour les Services Publics,

Sylvie Papon (directrice de la MDA - Maison Départementale de l'Autonomie) pour l'aide à domicile avec Pierre Leymarie (Snuipp FSU, FGR-FP 19, membre du CDCA) en 2018

et pour l'AG de cette année 2019, prévue le lundi 11 mars, Marc le Disert (membre de la CE de la SFRN-FSU) nous éclairera sur l'Avenir des Retraités.

Les participants sont accueillis avec le café, et nous clôturons la réunion par un pot de l'amitié agrémenté de pâtisseries confectionnées par les membres du bureau de la SFR-FSU 19.

La convivialité est un axe fort auquel nous tenons pour en-

tretenir de bonnes relations, échanger et fédérer.

2 Puis les Sorties culturelles, sportives et conviviales : Organisées par les retraités-es de la FSU 19 (SFR-FSU 19), ces sorties annuelles (qui ont lieu généralement en juin) sont également ouvertes aux SFR-FSU 23 (Creuse) et 87 (Haute Vienne), région Limousin, ainsi qu'à la SFR-FSU 24 (Dordogne). Chaque année une douzaine de personnes de la Dordogne participent à notre sortie et nous sommes également invité-es aux leurs. Ce rapprochement entre la Dordogne et la Corrèze s'est renforcé lors de l'organisation du congrès national du Snuipp-FSU à Brive la Gaillarde, en Corrèze, en 2010, avec l'implication des collègues de la Dordogne et notamment d'Alain Delmont ; Ce congrès a également permis de fédérer au niveau de la Corrèze puisque les collègues du "noyau dur" de la FSU 19, tous syndicats confondus, ont également participé à l'organisation et la bonne tenue du congrès.

Toujours dans un esprit convivial (accueil café, pâtisseries maison...) avec un moment propice aux échanges et au fédéralisme, le tout agrémenté d'un bon repas du terroir le midi, nous avons proposé lors de nos sorties :

- en 2013 une randonnée sur les sentiers de la Résistance, puis la visite des Jardins de Colette à Varetz

- en 2014, la visite de Beaulieu et une descente de la Dordogne en gabarre

- en 2015 Aubazine avec une randonnée sur le canal des Moines puis la visite de l'abbaye Cistercienne

- en 2016, une randonnée sur les sentiers du Château de Sédières puis une visite de la fabrique d'accordéons Maugein à Tulle

- en 2017 une randonnée à Cublac sur les sentiers des mines, puis une visite de Terrasson et de la Chocolaterie Bovetti

- en 2018 la sortie n'a pu être faite la date prévue correspondait à une journée d'action revendicative avec manifestation, elle est donc reportée à cette année 2019, le 6 juin. Il s'agira d'une randonnée découverte de la ville d'Uzerche, perle du limousin, suivie d'une visite du château Bécharie et de ses fresques.

3 Le 3è axe fort de notre activité est l'organisation tous les 2 ans (chaque année impaire) d'un stage pour les futur-es retraité-es, organisé et pris en charge par les retraité-es de la SFR-FSU 19, ouvert à tous les collègues actif-ves. Ce stage est organisé sur une journée et chaque syndicat national, à tour de rôle, est sollicité et s'y implique au niveau des interventions sur l'actualité relative aux retraites, les perspectives... La fin d'après-midi de cette journée est consacrée au calcul des retraites des collègues présents.

Ainsi, sont intervenus le Snuipp national, puis le Snep, le Snes, le Snetap, et cette année à nouveau le Snuipp.

4 Nos autres implications revêtent également une grande importance:

Ainsi nous sommes très impliqué-es dans le fonctionnement de la FGR-FP 19: le secrétaire départemental, Pierre Leymarie, est membre de la SFR-FSU 19. Les retraité-es de la FSU19 sont nombreux au bureau de la FGR-FP 19 et à la Commission Exécutive départementale. Nous sommes toujours attentif-ves à ne pas trop déséquilibrer, par une trop grande représentation de la FSU, cette instance qui reste fragile.

Plusieurs d'entre nous participent aux réunions du secrétariat de la FSU 19 et, toujours dans un souci fédéral et convivial, les retraité-es impliqué-es dans la vie de la FSU sont convié-es aux repas de fin d'années, civile et scolaire.

Notre participation aux réunions inter pro retraité-es est également très conséquente, à tel point que toutes les réunions, conférences de presse et prises de décisions ont lieu dans les locaux de la FSU19, que nous prenons en charge les comptes rendus de réunions, et que nos actions sont menées en bonne entente quant aux décisions d'organisation (manifs, itinéraires, prises de paroles...). Là encore, nous avons, par la contribution et la volonté de tous, réussi à créer une ambiance de travail chaleureuse, très respectueuse et conviviale. C'est d'ailleurs lors de ces réunions de travail interpro que nous avons mis en place il y a 5 ou 6 ans, une conférence départementale avec pour intervenante nationale Marylène Cahouet (Snes FSU) sur le Projet de Loi d'Adaptation de la Société au vieillissement,

avec également un forum...

Nous organisons également une journée "rangement-ménage" des locaux de la FSU 19 où nous convions les membres du CDFD-SFR 19, puis nous prenons un repas en commun façon "auberge espagnole" (voir photos ci-dessous), avec les actif-ves qui le souhaitent, ce qui permet beaucoup de discussions et d'échanges, avec toujours comme objectif de renforcer notre fédéralisme. Enfin, nous en profitons pour faire une réunion du CDFD-SFR 19.

Nous participons également au routage du journal "Pour" en Corrèze et bien évidemment à celui du "POUR" retraité-es 19.

Bien entendu, les retraité-es de la SFR-FSU 19 sont nombreuses et nombreux à participer aux manifestations initiées par les actif-ves.

Vous l'aurez compris, notre implication au sein de la FSU 19 est forte et, entre autre, grâce à la convivialité que nous avons réussie à mettre en place, notre fédéralisme ainsi que le lien avec les actif-ves s'en trouvent très renforcés.

Comme vous pouvez le constater, les retraité-es de la SFR-FSU 19 sont bien occupé-es, ils continuent ainsi à rester actif-ves, et complètement dans leur rôle, contribuent à faire vivre la FSU 19 !

Sylvie Peradotto



Réforme des retraites

Le président a confirmé son intention de mener à terme la réforme des retraites en 2019.

La FSU porte à l'inverse, dans les réunions auxquelles elle participe, des valeurs de solidarité, de correction des inégalités par la redistribution. Elle rappelle son opposition à la mise en place d'une réforme qui ferait baisser le niveau des pensions et, particulièrement pour les agents de la Fonction publique, se prononce pour le maintien du code des pensions, de la CNRACL et des autres régimes.

Extraits du texte action du CDFN des 22 et 23 janvier 2019

La FSU a été reçue le 30 janvier 2019 par le Haut commissariat à la réforme des retraites sur les âges de départ et les carrières longues dans un nouveau système universel. Sur le calendrier général de la réforme, les intentions du gouvernement n'ont pas été précisées mais la volonté de faire la réforme en 2019, que ce soit avant, pendant ou après l'été 2019, est réaffirmée. La concertation continue mais il n'y a pas de « point d'étape » programmé comme initialement annoncé. Ensuite, les débats concernant les fonctionnaires vont aussi se dérouler dans le cadre du CCFP (Conseil commun de la Fonction publique). Les discussions avec les caisses de retraite qui devaient avoir lieu sont reportées.

La FSU a pointé les éléments suivants:

- Pour la première fois depuis le début de la concertation, on voit les arguments qui avaient été utilisés lors des réformes précédentes et qui tournent autour de l'idée qu'il y a trop de retraités par rapport aux actifs, ce qui justifie la nécessaire "incitation" à partir à la retraite de plus en plus tard.

- Nous avons insisté sur la décote déguisée que constitue le système envisagé de « coefficient de majoration », rendant l'âge de 62 ans encore

plus fictif qu'il ne l'est actuellement. A 62 ans, les pensions seront d'autant plus faibles qu'on majore celle des salariés qui continuent au delà de cet âge.

La possible référence à un âge pivot 63-64 ans et à un âge de référence collective (donc évolutif notamment en fonction de l'augmentation de l'espérance de vie) vont dans le même sens.

- Le fait que les paramètres de pilotage du système seront donc déterminants. D'ores et déjà nous sommes opposés à une prise en compte de la seule espérance de vie pour calculer les droits à pension. Nous sommes surtout favorables à une augmentation des ressources du système pour financer les retraites.

- Le paradoxe qu'il y a à faire le constat du « désavantage des carrières courtes et heurtées dans le système actuel » et d'en tirer comme conséquence la nécessité de prendre en compte désormais l'ensemble d'une carrière à travers un système par points.

- L'impossibilité pour le système de retraite de réduire les écarts de pension entre les femmes et les hommes. Selon

le Haut commissariat, ce n'est pas son rôle...

- Le fait qu'*afficher* pour les salariés un « taux de remplacement » ne répond pas à notre demande de conserver le droit à un taux en référence à un meilleur salaire. Il ne pourrait en effet désormais plus s'agir que d'une **information**, d'ailleurs pas forcément fiable car la valeur du point peut varier fortement. La capacité à informer les salariés d'un taux ou d'un montant en euros à quelques années de leur départ dépendra des paramètres choisis pour piloter le nouveau système.

- Pour les carrières longues, il y aurait peu de changement par rapport au système actuel, la durée d'assurance continuerait à être prise en compte et permettrait de partir à 60 ans comme actuellement. Les coefficients de majoration seraient dès lors appliqués à partir de 60 ans (coefficient nul à 60 ans comme celui de 62 ans, coefficient appliqué à 61 ans équivalent à celui appliqué à 63 ans ...).

Compte rendu établi par le Secrétaire Général de la FSU.

Manifestation du 31 janvier 2019 à Tulle



C'est sous une pluie froide, que plus de 300 retraité-es corréziens ont répondu à l'appel de l'intersyndicale (groupe des 9) CGT, FSU, FGR, Solidaires, CGC, CFTC ainsi que l'UNSA pour interpellier le président de la république « **Reprenez vos cadeaux ! Rendez-nous notre pouvoir d'achat !** »

Le président a présenté ses vœux aux Français. Il n'a rien vu, sauf la violence dans certaines manifestations, rien entendu qui le concerne mais il dit avoir tout compris : les Français veulent qu'il poursuive ses réformes. Il fait l'impasse totale sur la violence sociale de ses choix politiques qui conduisent à enrichir les plus riches au détriment du plus grand nombre. Il envisage de grands débats, en précisant qu'il poursuivra son programme de « réformes », celles qui provoquent les colères sociales actuelles... Concrètement, en venant redéposer symboliquement « les cadeaux présidentiels » au pied de la permanence du député LREM de la Corrèze, Jerretie, les manifestants corréziens, à l'unisson avec les dizaines de milliers qui ont manifesté en France, exigent du gouvernement :

L'annulation de la hausse de la CSG pour les retraité-es

La revalorisation des pensions, conformément au code de la SS, à la hauteur de l'inflation, soit 1.7 % pour 2018

Le retour à l'indexation sur les salaires

Le rétablissement de l'ISF, de la taxation des dividendes, de l'impôt progressif

La suppression du CICE et des exonérations des cotisations patronales

L'éradication de la fraude et de l'évasion fiscale entre-autres...

Ces cadeaux aux plus riches représentent plus de 165 milliards d'€ annuels... **un pognon de dingue !!**

J-Louis Puydebois



Le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie de la Corrèze.

Le CDCA, présidé par le Président du Conseil Départemental donne son avis et émet des recommandations sur les sujets concernant les personnes âgées et les personnes handicapées.

Cet Organisme, installé le 30 JUIN 2017 en Corrèze, comporte 2 formations : celle des personnes âgées et celle des personnes handicapées.

La FSU est présente dans le 1^{er} Collège de la formation « Personnes âgées » ainsi que dans le 3^{ème} Collège de la formation « Personnes handicapées ». Par l'intermédiaire de la FGRFP, un autre membre de la FSU est présent dans le 1^{er} Collège de la formation « Personnes âgées ».

Le règlement intérieur du CDCA 19, malgré la demande insistante des représentants syndicaux, ne prévoit pas l'indemnisation des frais de déplacement alors que cela est prévu et appliqué dans d'autres départements.

Depuis son installation en 2017, le CDCA 19 s'est réuni par 2 fois en 2018 et notamment le 30 Mai 2018 où le délégué départemental de l'ARS, Romain ALEXANDRE, nous a présenté le PRS Nouvelle Aquitaine (Projet Régional de Santé) et a sollicité notre avis. Le PRS a été approuvé malgré l'avis défavorable des syndicats FSU/CGT/FO ainsi que de la FGR FP et des représentants du CD19.

En plus des réunions du CDCA en plénière, les Commissions Spécialisées se sont réunies à 4 reprises. De même, nous avons eu la possibilité de participer à des groupes de travail dans le cadre de la préparation du Schéma Départemental de l'Autonomie 2018/2022. Une nouvelle plénière a eu lieu le 5 février 2019 où a été présenté le projet départemental sur l'autonomie 2018/2022.

La faible représentation syndicale dans le CDCA ne permet pas toutefois d'influencer profondément les orientations décidées par les élus départementaux.

Les représentants des personnes âgées ont pu participer à la réunion de préparation de la loi « grand âge et autonomie » organisée par l'ARS à l'EHPAD de Donzenac le 22 Novembre 2018.

Notre collègue Marylène CAHOUEZ a sollicité les représentants de la FSU au travers d'un questionnaire afin de mieux connaître le fonctionnement des CDCA dans les départements ; ceci dans le but d'alimenter la discussion dans la perspective du stage syndical de notre fédération programmé fin Janvier 2019 (à suivre donc...)

Alain VACHER, membre du CDCA

Retraités-es

Le gouvernement a décidé de supprimer la hausse de la CSG pour les retraités-es ayant un revenu de moins de 2 000 euros en prenant le revenu fiscal de référence comme critère. Cette annonce ne règle pas la question de la baisse du pouvoir d'achat et n'apporte rien aux titulaires des petites pensions alors que le nombre de retraités-es vivant sous le seuil de pauvreté a doublé entre 2004 et 2015. Le Haut-Commissaire chargé de la future loi « autonomie », rendra ses travaux courant février 2019. La FSU, avec le groupe des 9, continuera à défendre le financement à 100% de l'autonomie par la Sécurité Sociale, dans le cadre du service public, contre tout recours à une complémentaire obligatoire (mutuelle, institut de prévoyance, assurance privée). Après les actions du 18 décembre, après 4 années de mobilisations à l'appel du groupe des 9, la colère des retraités-es est intacte d'autant que le gouvernement refuse toujours de les recevoir. La FSU appelle les retraités-es à poursuivre et à amplifier leurs actions en intervenant régulièrement auprès des élu-es et dans le cadre d'une journée unitaire décentralisée le 31 janvier prochain.

Extraits du texte action du CDFN des 22 et 23 janvier 2019

Billet d'humeur ...

Les couleurs de l'arc en ciel :

A travers quel prisme notre président regarde-t'il la France ?

Macron, spectre visible de la lumière du soleil qui brille encore pendant la pluie ?

Ne vois tu pas le regard en rouge de ceux qui luttent contre l'austérité sociale, le regard en vert de ceux qui luttent contre le réchauffement climatique, le regard en jaune de ceux qui, de façon évidente, pensent qu'il ne peut y avoir de

transition écologique sans justice sociale.

Tu n'es que l'apparence matérielle de la politique libérale et de son pouvoir autoritaire, avec tes mots, on en voit de toutes les couleurs et nous n'avons pas le même sens de l'harmonie .

Les couleurs se brouillent et se rassemblent .

L'orage gronde, tu n'entends pas, tu ne vois pas ???

Luce Rispoli Matéo

Billet d'humeur ...

Point de vue de vieille pédagogue démodée... J'avais écrit cette "réflexion" (après la lecture d'un article de l'Huma Dimanche) au début de la crise des "gilets jaunes" en pensant à certains collègues qui ne veulent pas se syndiquer sous prétexte qu'il ne veulent pas « faire de politique » ... Rappelons qu'en grec "polis" veut dire cité. De ce terme vient notre mot politique. Faire de la politique au bon sens du terme c'est s'occuper des affaires de la "Cité"; la Cité des Grecs dans l'antiquité c'était plus qu'une ville, c'était un petit état. Or, même s'il est incontestable que la Grèce a inventé le principe de la démocratie, n'oublions pas qu'à Athènes seuls les "hommes libres" (les plus riches en général) avaient le droit de gérer la vie de la Cité. Étaient exclus de la vie politique les plus pauvres, les femmes, les esclaves (souvent faits prisonniers lors des guerres) et les métèques (étrangers) ! Toutes ces composantes du peuple ont mené depuis dans nos pays dits démocratiques de durs combats pour parvenir à une démocratie qui leur a accordé le droit de vote et des droits économiques et sociaux (avant et depuis la Révolution Française, lors des révolutions et révoltes du XIXème siècle...avec le CNR ...). Alors ne pas faire de politique c'est abandonner la liberté de s'exprimer, c'est refuser de prendre sa vie en main, son pouvoir de citoyen, se comporter en esclave... C'est toujours ce que j'ai essayé d'expliquer à mes élèves du LP mais sans doute ne les ai-je pas convaincus ! Quelle aubaine pour nos hommes politiques qui ont passé leur temps à décrédibiliser le combat poli-

tique et le rôle des corps intermédiaires (pas seulement sous Macron d'ailleurs) ! Mais les réveils sont douloureux, violents et irréflectifs... Alors " les réseaux sociaux c'est plus efficace que les syndicats" disait une "gilet jaune" à Brive... En effet il suffit de voir ce qui s'est passé au Brésil et au Venezuela maintenant ! Non, le mouvement des gilets jaunes n'a rien à voir (selon moi) avec celui de mai 68 ! C'est au départ un mouvement populiste dans lequel beaucoup ne veulent entendre parler ni de politique, ni de syndicat (pas d'autre étiquette que le gilet jaune entendait-on en Haute Vienne ou à Saint Angel) .

En lisant cet article et en écrivant ce petit commentaire, je ne peux m'empêcher de penser à Albert Soboul historien de la Révolution française et Claude Mossé historienne de la Grèce ancienne, des "maîtres à penser", mes profs de la Fac de Clermont qui étaient à nos côtés en 1968, avec ceux des étudiants (syndiqués pour beaucoup) qui exprimaient dans la rue des idéaux politiques et n'avaient aucun doute sur la nécessité de mener le combat avec le monde du travail (contrairement à certains "extrémistes" qui n'en voulaient pas) ! Espérons que la pratique récente de la lutte fera réfléchir ces nouveaux manifestants et que certains comprendront que leurs combats sont ceux que nous menons depuis longtemps et qu'ils nous rejoindront *!

PS * : pour actualiser mon propos, certains "gilets jaunes" étaient dans la manif des retraités jeudi 31 janvier à Tulle...

Odile Delaunay

SORTIE SFR-FSU Corrèze

Cette année, la sortie annuelle de la SFR19 aura lieu jeudi 6 juin à Uzerche. Dès à présent, reprenez cette date pour participer à notre journée militante, festive et sportive (un peu). Nous vous espérons nombreux

Alain Guinot



photo de groupe de la sortie à Cublac Terrasson

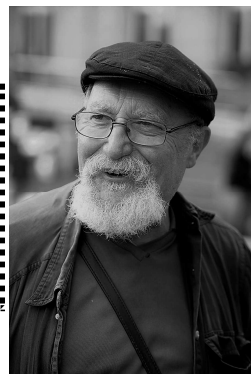


Restons connectés !

Notre site internet : <http://sd19.fsu.fr/>

Notre page facebook :

<https://www.facebook.com/fsu.correze/>



HOMMAGE

Notre camarade et ami, **Bernard Defaix**, nous a quitté le 12 décembre dernier... Infatigable militant et défenseur invétéré des Services Publics, il a été un des fondateurs de Convergence nationale des collectifs de défense et de développement des services publics. Cette action a été indispensable à un moment de remise en cause très grave des services publics, des principes qui fondent notre modèle social et d'attaque contre la cohésion sociale de notre société. Homme modeste et de convictions profondes, Bernard a eu l'énergie, les idées, les mots pour convaincre, rassembler et donner ainsi un sens à ces combats. Il aura lutté et manifesté jusqu'à l'extrême limite de ses forces, mais a fini par perdre ce dernier combat. Nous, ses ami-es, ses camarades, lui avons dit adieu en l'assurant que nous poursuivrons ses combats, en assurant Janine, sa famille et ses proches de notre amitié et de notre affection.